



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision relative à une demande de modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2019-0092

---

*Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché portant sur l'extension de gamme de taille de conditionnements pour tous les Méta RCPs de la famille de produits biocides **CINQ SUR CINQ LOTION**,*

*de la société* **Laboratoire Chauvin**  
*enregistrée sous le numéro* **BC-NK101271-52**

*Vu les conclusions de l'évaluation du 19 décembre 2025,*

*Considérant que la famille de produits répond au(x) critère(s) de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N° 528/2012,*

*Considérant que le suivi des niveaux de résistance des organismes cibles à la substance active IR3535 est nécessaire,*

### Article 1<sup>er</sup>

La modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est accordée** en France. Les nouvelles conditions d'emploi de la famille de produits sont précisées en annexe.

### Article 2

Il conviendra de maintenir une veille relative à la résistance des moustiques et tiques à la substance active IR3535 et de fournir un bilan de cette veille tous les 5 ans dans le cadre d'un suivi post-autorisation.

### Article 3

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée 22 juillet 2029.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) N° 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.



La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

A Maisons-Alfort, le 21/01/2026

DocuSigned by:  
  
Charlotte Grastilleur  
AE281A955A42454...  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

*Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.*

### Partie I.- premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produit

<b>Nom commercial</b>	CINQ SUR CINQ LOTION
<b>Autre(s) nom(s) commercial(aux)</b>	-

##### 1.2. Type de famille de produits

<b>Types de produit</b>	19
-------------------------	----

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

<b>Nom et adresse du détenteur</b>	<b>Nom</b> LABORATOIRE CHAUVIN <b>Adresse</b> 416 RUE SAMUEL MORSE CS 99535 34961 MONTPELLIER CEDEX 2 FRANCE
<b>Numéro de demande</b>	BC-NK101271-52
<b>Type de demande</b>	Demande de changement mineur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2019-0092
<b>Date d'autorisation</b>	23/07/2019
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	22/07/2029

##### 1.4. Fabricant(s) du produit biocide

<b>Nom du fabricant</b>	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE
<b>Adresse du fabricant</b>	LES ILES FERAYS 07300 TOURNON CEDEX FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	LES ILES FERAYS 07300 TOURNON CEDEX FRANCE

##### 1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	Ethyl butylacetylaminopropionate (IR3535)
<b>Nom du fabricant</b>	MERCK KGAA
<b>Adresse du fabricant</b>	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	MERCK S.L.U. POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES - ESPAGNE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## 2. Composition du produit et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	20	35

### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 1

#### 1.1. Identification du Méta RCP 1

Identification	CINQ SUR CINQ FAMILLE
----------------	-----------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19
---------------------	----

## 2. Composition du Méta RCP 1

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	20	20

### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)
---------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

#### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3 Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	EUH 208 : "Contient du 2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis), benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i>  Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,7 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées  Fréquence d'application : - Enfant de 6 mois à 5 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 6 ans et adulte : 2 applications par jour



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**anses**

	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
< 1 an	1-2		1-2	1-2	
1 - 2 ans (< 2 ans)	2		1-2	1-2	
2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3	
6 - 11 ans	2-3		2-3	3-4	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	5-6	2	4-5	6-7	

**Catégorie(s) d'utilisateurs** Non-professionnels

**Taille(s) et type(s) de conditionnement** Bouteille (100 mL, 150 mL, 200 mL) en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PELD / PP et un régulateur sur le spray en PELD et un capuchon en polypropylène copolymère.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

### 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Répulsifs contre les tiques

<b>Type de produit</b>	19
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Produit répulsif contre les insectes
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	<i>Ixodes ricinus</i> Stades adulte et nymphe
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Application cutanée
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation sur la peau
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	0,95 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	<p>Fréquence d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfant de 6 mois à 5 ans : 1 application par jour</li> <li>- Enfant à partir de 6 ans et adulte : 1 application par jour</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nb de pulvérisations</th><th>Tête</th><th>Par main</th><th>Par bras</th><th>Par jambe</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>&lt; 1 an</td><td>2-3</td><td></td><td>1-2</td><td>1-2</td></tr> <tr> <td>1 - 2 ans (&lt; 2 ans)</td><td>2-3</td><td></td><td>1-2</td><td>2</td></tr> <tr> <td>2 - 5 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>2-3</td><td>3</td></tr> <tr> <td>6 - 11 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>3-4</td><td>4-5</td></tr> <tr> <td>Adulte et enfant à partir de 12 ans</td><td>7-8</td><td>2-3</td><td>5-6</td><td>8-9</td></tr> </tbody> </table>					Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	< 1 an	2-3		1-2	1-2	1 - 2 ans (< 2 ans)	2-3		1-2	2	2 - 5 ans	3-4		2-3	3	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5	Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9
Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe																															
< 1 an	2-3		1-2	1-2																															
1 - 2 ans (< 2 ans)	2-3		1-2	2																															
2 - 5 ans	3-4		2-3	3																															
6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5																															
Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9																															
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non-professionnels																																		
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille avec un spray (100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.</li> </ul>																																		

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

### 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ FAMILLE.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 3 ans.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>CINQ SUR CINQ FAMILLE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	<b>FR-2019-0092-01-01</b>				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	substance active	52304-36-6	257-835-0	20

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 2

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 2

#### 1.1. Identification du Méta RCP 2

<b>Identification</b>	<b>CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES</b>
-----------------------	--------------------------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 2</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	19
----------------------------	----

## 2. Composition du Méta RCP 2

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 2

<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>	
					<b>Min</b>	<b>Max</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25	25

#### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)
---------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 2

#### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3 Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	EUH 208 : "Contient du benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i>  Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,68 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection : 7 heures en conditions tempérées  Fréquence d'application : - Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
< 1 an	1-2		1	1-2	
1 - 2 ans (< 2 ans)	1-2		1-2	1-2	
2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3	
6 - 11 ans	2-3		2-3	3-4	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	5-6	2	4-5	6-7	

#### **Catégorie(s) d'utilisateurs**

Non-professionnels

#### **Taille(s) et type(s) de conditionnement**

- Bouteille avec un spray (75 mL, 100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en polypropylène Copolymère.

#### **4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### **4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### **4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### **4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### **4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### **4.2. Description de l'usage**

Tableau 2. Usage # 2 – Répulsifs contre les tiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<i>Ixodes ricinus</i> Stades adulte et nymphes
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,93 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	<p>Fréquence d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour</li> <li>- Enfant à partir de 12 ans et adulte : 1 application par jour</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nb de pulvérisations</th><th>Tête</th><th>Par main</th><th>Par bras</th><th>Par jambe</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2 - 5 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>2-3</td><td>2-3</td></tr> <tr> <td>6 - 11 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>3-4</td><td>4-5</td></tr> <tr> <td>Adulte et enfant à partir de 12 ans</td><td>7-8</td><td>2-3</td><td>5-6</td><td>8-9</td></tr> </tbody> </table>					Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	2 - 5 ans	3-4		2-3	2-3	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5	Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9
Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe																					
2 - 5 ans	3-4		2-3	2-3																					
6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5																					
Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9																					
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non-professionnels																								
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille avec un spray (75 mL, 100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP Copolymère.</li> </ul>																								

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ ZONES TEMPÉRÉES.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 3 ans.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 2

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	<b>CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES</b> <b>CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES FRANCE – EUROPE</b>				
Numéro d'autorisation	<b>FR-2019-0092-02-01</b>				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 3

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 3

#### 1.1. Identification du Méta RCP 3

Identification	<b>CINQ SUR CINQ TROPIC</b>
----------------	-----------------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	19
---------------------	----

## 2. Composition du Méta RCP 3

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35	35

#### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)
---------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 3

#### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3 Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	EUH 208 : "Contient du benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i> <i>Anopheles spp.</i>  Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,48 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection : 7 heures en conditions tropicales  Fréquence d'application : - Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
2 - 5 ans	1-2		1-2	1-2	
6 - 11 ans	1-2		1-2	2-3	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	3-4	1-2	2-3	4-5	
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non-professionnels				
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille avec un spray (75 mL, 100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.</li> </ul>				

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

### 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ TROPIC.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 4 ans.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 3

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>CINQ SUR CINQ TROPIC</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	<b>FR-2019-0092-03-01</b>				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 4

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 4

#### 1.1. Identification du Méta RCP 4

<b>Identification</b>	CINQ SUR CINQ FAMILLE NOUVELLE FORMULE
-----------------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 4</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	19
----------------------------	----

## 2. Composition du Méta RCP 4

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 4

<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>	
					<b>Min</b>	<b>Max</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	20	20

#### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)
---------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 4

#### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3 Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	EUH 208 : "Contient du benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate ". Peut produire une réaction allergique.

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i>  Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,7 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées  Fréquence d'application : - Enfant de 6 mois à 5 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 6 ans et adulte : 2 applications par jour



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
< 1 an	1-2		1-2	1-2	
1 - 2 ans (< 2 ans)	2		1-2	1-2	
2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3	
6 - 11 ans	2-3		2-3	3-4	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	5-6	2	4-5	6-7	

**Catégorie(s) d'utilisateurs** Non-professionnels

**Taille(s) et type(s) de conditionnement**

- Bouteille (100 mL, 150 mL, 200 mL) en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PELD / PP et un régulateur sur le spray en PELD et un capuchon en polypropylène copolymère.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

### 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Répulsifs contre les tiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<i>Ixodes ricinus</i> Stades adulte et nymphe
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,95 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	<p>Fréquence d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfant de 6 mois à 5 ans : 1 application par jour</li> <li>- Enfant à partir de 6 ans et adulte : 1 application par jour</li> </ul>				
	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
	< 1 an	2-3		1-2	1-2
	1 - 2 ans (< 2 ans)	2-3		1-2	2
	2 - 5 ans	3-4		2-3	3
	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5
	Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9

| **Catégorie(s) d'utilisateurs** | Non-professionnels |  |  |  |  |
| **Taille(s) et type(s) de conditionnement** | - Bouteille avec un spray (100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP. |  |  |  |  |

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

### 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ FAMILLES.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 3 ans.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 4

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>CINQ SUR CINQ FAMILLES</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	<b>FR-2019-0092-04-01</b>				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	substance active	52304-36-6	257-835-0	20

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 5

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 5

#### 1.1. Identification du Méta RCP 5

<b>Identification</b>	<b>CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE</b>
-----------------------	---

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 5</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	19
----------------------------	----

## 2. Composition du Méta RCP 5

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 5

<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>	
					<b>Min</b>	<b>Max</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25	25

#### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)
---------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 5

#### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3 Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	EUH 208 : "Contient du 2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis), benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i>  Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,68 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection : 7 heures en conditions tempérées  Fréquence d'application : - Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
< 1 an	1-2		1	1-2	
1 - 2 ans (< 2 ans)	1-2		1-2	1-2	
2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3	
6 - 11 ans	2-3		2-3	3-4	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	5-6	2	4-5	6-7	

**Catégorie(s) d'utilisateurs** Non-professionnels

**Taille(s) et type(s) de conditionnement** - Bouteille avec un spray (75 mL, 100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEHD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEHD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en polypropylène Copolymère.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

### 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Répulsifs contre les tiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<i>Ixodes ricinus</i> Stades adulte et nymphes
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,93 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau Durée de protection de 5 heures en conditions tempérées



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	<p>Fréquence d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour</li> <li>- Enfant à partir de 12 ans et adulte : 1 application par jour</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nb de pulvérisations</th><th>Tête</th><th>Par main</th><th>Par bras</th><th>Par jambe</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2 - 5 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>2-3</td><td>2-3</td></tr> <tr> <td>6 - 11 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>3-4</td><td>4-5</td></tr> <tr> <td>Adulte et enfant à partir de 12 ans</td><td>7-8</td><td>2-3</td><td>5-6</td><td>8-9</td></tr> </tbody> </table>					Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	2 - 5 ans	3-4		2-3	2-3	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5	Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9
Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe																					
2 - 5 ans	3-4		2-3	2-3																					
6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5																					
Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9																					
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non-professionnels																								
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille avec un spray (75 mL, 100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP Copolymère.</li> </ul>																								

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

### 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 3 ans.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 5

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE FRANCE – EUROPE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	<b>FR-2019-0092-05-01</b>				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 6

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 6

#### 1.1. Identification du Méta RCP 6

<b>Identification</b>	<b>CINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE FORMULE</b>
-----------------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 6</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	<b>19</b>
----------------------------	-----------

## 2. Composition du Méta RCP 6

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 6

<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>	
					<b>Min</b>	<b>Max</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35	35

#### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)
---------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 6

#### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3 Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	EUH 208 : "Contient du 2-hexyl-3-phenyl-2-propenal (trans & cis), benzyl 2-hydroxybenzoate et linalyl acetate". Peut produire une réaction allergique.

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex spp.</i> <i>Aedes spp.</i> <i>Anopheles spp.</i>  Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,48 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection : 7 heures en conditions tropicales  Fréquence d'application : - Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
2 - 5 ans	1-2		1-2	1-2	
6 - 11 ans	1-2		1-2	2-3	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	3-4	1-2	2-3	4-5	
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non-professionnels				
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille avec un spray (75 mL, 100 mL, 150 mL, 200 mL) en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.</li> </ul>				

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

### 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE FORMULE.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 4 ans.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 6

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>CINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE FORMULE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>	<b>FR-2019-0092-06-01</b>				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35

## Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 7

### 1. Information administrative sur le Méta RCP 7

#### 1.1. Identification du Méta RCP 7

<b>Identification</b>	<b>CINQ SUR CINQ TROPIC MONOÏ</b>
-----------------------	-----------------------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 7</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	19
----------------------------	----

## 2. Composition du Méta RCP 7

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 7

<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>	
					<b>Min</b>	<b>Max</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35	35

#### 2.2. Type de formulation

- Liquide, prêt à l'emploi (AL)
---------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 7

#### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Liquide inflammable catégorie 3 Irritant oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux EUH208 : "Contient du benzyl salicylate". Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Note	

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 7

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	19
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : <i>Culex</i> spp. <i>Aedes</i> spp. <i>Anopheles</i> spp.  Stade adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application cutanée
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur la peau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,48 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection : 7 heures en conditions tropicales  Fréquence d'application : - Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour - Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe
2 - 5 ans	1-2		1-2	1-2	
6 - 11 ans	1-2		1-2	2-3	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	3-4	1-2	2-3	4-5	
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non-professionnels				
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille avec un spray en PEHD (75 mL, 100 mL, 150 mL, 200 mL), en PEHD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille, PEHD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.</li> </ul>				

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

### 5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent., eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ TROPIC MONOÏ.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## 5.2. Mesures de gestion de risque

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 4 ans.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 7

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	CINQ SUR CINQ TROPIC MONOÏ				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2019-0092-07-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Ethyl butylacetylaminopropionate IR3535 (technique)	Ethyl 3-[acetyl(butyl)amino] propanoate	Substance active	52304-36-6	257-835-0	35